

SÉANCE DU LUNDI 7 JUIN 2010 A 20H30

L'an deux mil dix, le lundi 7 juin 2010 à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Laurent KAZMIERCZAK, Maire.

Présents : M. Laurent KAZMIERCZAK, M. Jean TULANE, M. Jean-Paul CALVEZ, M. Christian CHATELIER, M. Loïc PIVANT, Mme Sandrine LEGRAIN, M. Guillaume ARNAULD DES LIONS, M. Philippe TERRIEN, M. Roland POTREL, M. Jean-Luc JOCHAULT, M. Michel GAIGEOT, M. Michel GENDROT.

Secrétaire de séance : M. Christian CHATELIER

Nombre de membres en exercice : 12 - présents : 12 - votants : 12

Date de la convocation : 1<sup>er</sup> juin 2010

A l'ouverture de la séance M. le Maire requiert l'avis du Conseil Municipal sur l'ordre du jour complémentaire :

- Marché cimetièrè : 2<sup>e</sup> avenant entreprise Surcin TP
- Recettes provenant du produit des amendes de police relatives à la circulation routière
- Devis de travaux d'aménagement piétonnier le long du CD 47 à l'entrée de l'agglomération, rue des Papinai.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'inscrire ces questions à l'ordre du jour de cette réunion.

## ORDRE DU JOUR

### **1. Devis de remplacement du planétaire des cadrans de l'église**

Afin d'assurer la synchronisation des 4 cadrans horaires sur la tour de l'église, le conseil municipal autorise le remplacement des pignons d'entraînement usés. L'entreprise BODET, titulaire du contrat de maintenance de l'horlogerie a présenté un devis de réparation s'élevant à la somme de 2513.99 €TTC.

### **2. Résultat de la consultation pour les travaux de modernisation voirie programme 2010**

Pour la réalisation des travaux de modernisation de la voirie communale et rurale (campagne 2010) la Commune a envoyé le 10 mai 2010 un avis d'appel public à la concurrence paru dans un journal d'annonces légales : Ouest-France (édition Ille-et-Vilaine).

Le marché est passé selon la procédure adaptée articles 28 du Code des marchés publics.

La date limite de réception des offres était fixée au 31 mai 2010 à 15 h.

Le 31 mai 2010, la commission d'appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis reçus dans les délais. Après examen des offres, le 7 juin 2010, la commission d'appel d'offres retient l'entreprise CHAZE TP, la "moins disante".

Le conseil municipal est informé que le maire a confirmé le choix de la commission d'appel d'offres, décidant de confier les travaux de modernisation voirie programme 2010 à l'entreprise CHAZE TP au prix de 11631.70€ T.T.C.

### 3. Destination de l'Atelier Relais libre

Cette question est reportée dans l'attente des conclusions de l'étude AUDIAR

### Arrivée de Loïc PIVANT

#### 4. Devis de peinture logements sociaux rue du Vieux Bourg

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a retenu, après mise en concurrence, l'entreprise Alain HERVAULT de Corps-Nuds au prix 4190.19 €TTC pour mise en peinture des boiseries extérieures des 2 logements sociaux

#### 5. Achat taille-haie

Le conseil municipal décide d'acquérir 1 taille haie en remplacement de l'actuel devenu hors d'usage au prix de 635 €TTC auprès la SARL VERY de Bain de Bretagne, l'ancien matériel étant repris pour 106€ TTC

#### 6. Décisions modificatives budgétaires

Budget de la commune DM 20102

A l'unanimité, le Conseil municipal vote les décisions modificatives suivantes :

21578-21010 achat taille-haie	+ 635€	2111 terrains nus	-2037€
2116-20801 cimetière	+ 1402€		

#### 7- Marché cimetière : 2<sup>e</sup> avenant entreprise Surcin TP

Par délibération du 12 novembre 2009, le conseil municipal autorisait le maire à signer le marché avec l'entreprise SURCIN TP pour le lot N°1 VRD d'un montant de 90 597.30 € HT avec l'option de 16127€ HT soit un total de 106724.30 € HT.

L'avenant n°1 de 4213.90€ HT a porté le marché initial à 110 938.20 HT soit 132 682.08€ TTC

M le Maire informe le conseil municipal de travaux supplémentaires concernant la fourniture et la pose dans le cimetière existant de marches granit en remplacement de marches en béton désactivé donnant lieu à un avenant n°2 pour un montant de 1172 € HT ce qui le porte le marché à 112 110.20 € HT soit 134 083.80€ TTC

#### 8- Recettes provenant du produit des amendes de police relatives à la circulation routière

Lors de la réunion du 18 décembre 2009, le Conseil municipal approuvait le principe de travaux destinés à sécuriser la circulation piétonne sur le chemin départemental 47, en entrée d'agglomération, rue des Papinais.

Par 11 voix pour et une abstention, le conseil municipal accepte la subvention octroyée par la commission permanente du Conseil Général s'élevant à 4468€ et s'engage à réaliser les travaux projetés sur le budget 2010.

**9 - Devis de travaux d'aménagement piétonnier le long du CD 47 à l'entrée de l'agglomération, rue des Papiniais.**

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a retenu, après mise en concurrence, l'entreprise SURCIN TP pour un montant de 15867.33 €TTC, la commune se réservant la fourniture et la mise en place des végétaux.

Pour connaître l'approbation de l'assemblée, Le Maire, soumet sa décision à un vote qui recueille 11 voix pour et une contre.

Le secrétaire de séance,  
Christian CHATELIER

Le Maire,  
Laurent KAZMIERCZAK